



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

HLM

Question écrite n° 83944

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la dérive politique sur le contenu de la communication de certains offices HLM. En effet, certains de ces offices développent une communication qui s'écarte de plus en plus d'un objectif normal d'information des locataires, pour devenir de véritables outils de propagande anti-gouvernementale qui demeurent choquants car ces publications sont en fait payées par l'ensemble des locataires de leurs propres parcs sociaux. C'est notamment le cas en Seine-Saint-Denis, où le nouveau président de l'office départemental HLM semble oublier que des règles doivent être respectées dans le contenu de telles publications d'information. Des règles de contenu dans le respect, certes de la liberté d'information, mais aussi du nécessaire respect de l'utilisation des fonds publics (ou parapublics) devraient être officiellement précisées à ces responsables. Il pourrait aussi s'avérer intéressant de mener une inspection sur ce dossier de communication des offices HLM, notamment quand des élus dirigent ces instances de l'habitat social. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ces suggestions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83944

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7797

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)